Le mépris ça suffit !

Le gouvernement doit entendre !

La journée du 23 juin a démontré une nouvelle fois la grande détermination des salarié-es, jeunes, privé-es d'emplois et retraité-es, à poursuivre la mobilisation pour obtenir le retrait du projet de loi Travail et des nouveaux droits.

De nombreuses actions multiformes ont eu lieu dans tout le pays, malgré toutes les tentatives du gouvernement pour discréditer le mouvement social, en agitant la peur et la remise en cause des libertés fondamentales à travers l'interdiction du droit à manifester à Paris.

Le climat social de notre pays se détériore, en témoigne les dégradations commises au siège de la CFDT hier soir. Les organisations syndicales et de jeunesses condamnent ces actes. Elles réaffirment leur attachement à la démocratie et au pluralisme d'expressions. Quelles que soient les positions des uns et des autres, les organisations syndicales représentent des salarié-es et à ce titre, elles doivent être respectées.

Le 23 juin a été également une journée importante de votation citoyenne.

C'est d'ores et déjà plusieurs centaines de milliers d'expressions des salarié-es, jeunes, privé-es d'emplois et retraité-es qui réaffirment très majoritairement leur opposition au projet de loi travail, particulièrement sur : l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien de l'emploi, les conditions de licenciement, le référendum d'entreprise, la médecine du travail.

C'est lors d'une nouvelle journée d'actions, de grèves et de manifestations, le 28 juin, que seront remises ces votations auprès des préfectures dans les départements et auprès de la présidence de la République. Les organisations tiendront une conférence de presse le 28 juin au matin.

Le Président de la République persiste dans son refus d'entendre le mouvement syndical et les 70% de français-es opposé-es au projet de loi travail. Un tel mépris est inqualifiable.

Le gouvernement a la responsabilité pleine et entière de trouver une issue à cette crise.

Si le gouvernement reste sourd, elles appelleront à poursuivre la mobilisation durant le débat parlementaire, début juillet. Elles se retrouveront le 29 juin.

Les organisations apportent leur soutien à la journée de mobilisation contre la loi Peeters de ce jour en Belgique et leur ont adressé un message de solidarité.

Montreuil, le 24 juin 2016